FÉDÉRATION VAUCLUSE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FORMATION BAFA surveillant baignade 2027

BULLETIN d'INSCRIPTION

Numéro d'inscription .....

Prérequis obligatoire pour entrer en formation : attestation de nage 100m nage libre et PSC1 – vous pouvez passer la qualification surveillant baignade avant vos 18ans mais vous devrez être majeur pour exercer.

Il est possible d'effectuer cette formation si vous avez déjà validé les 3 parties du BAFA (voir page 4)

SESSION

PHOTO d'IDENTITE OBLIGATOIRE A COLLER ICI

BAFA qualification surveillant baignade

490€ ou 441€* ***(remise de 10% si vous avez fait votre 1ère partie avec nous). ½ PENSION - Repas fourni***

DATES : du 17 au 24 avril 2027 - Soit 8 jours de formation non-stop.

STAGIAIRE

NOM : .....PRENOM : .....

ADRESSSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TEL : .....EMAIL : .....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom/Prénom : .....

Tel : .....Email : .....@.....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... GENRE :

Barrez la mention inutile

PROFESSION OU ETUDES EN COURS : .....

Avez-vous un PAI, des allergies, traitements médicaux, contre-indications, handicap ?

Oui

Précisez :

.....

.....

☐ Non

DATE :

Signature

Siège social : 5 rue Adrien Marcel CS 40163 84918 Avignon cedex 9 · Tél : 04 90 13 38 00
Fax : 04 90 13 38 01 · email : secretariat@laligue84.org · site : www.laligue84.org
SIRET 783 200 942 00077 · APE 9499Z

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930,
titulaire d'une concession de service public par décret du 08 janvier 1985.

LA LIGUE L'ENSEIGN

FÉDÉRATION VAUCLUSE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FORMATION BAFA surveillant baignade 2027

SESSION DU SAMEDI DU 17 AU SAMEDI 24 AVRIL 2027

AUTORISATIONS

Autorisation des parents ou tuteurs responsables pour les candidats mineurs

Je soussigné(e) (nom et adresse) ……

……..

Responsable légal du stagiaire, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
J'autorise mon fils, ma fille à participer au stage de formation organisé par la Ligue de l'enseignement et à sortir du centre en dehors des temps de travail. Aucune sortie n'est autorisée durant la journée de formation, y compris durant le déjeuner.
En cas d'urgence, j'autorise le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du stagiaire.

OUI ❑ SIGNATURE

NON ❑

Autorisation des parents ou tuteurs responsables pour les candidats mineurs concernant le transport dans un véhicule personnel

Je soussigné(e) (nom et adresse) ……

……..

Autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des formateurs désignés par l'association la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse pour les déplacements lors de la session BAFA.

OUI ❑

NON ❑

Autorisation parentale pour mineur de fumer (+ 16 ans)

Je soussigné(e)……en ma qualité de ……

certifie être au courant que mon enfant (nom, prénom) ……fume, et l'autorise durant ce stage de sensibilisation BAFA à fumer (entourez la mention souhaitée) : OUI ❑ NON ❑

Si OUI, mon enfant ne pourra fumer que sur des temps précis définis par l'équipe de formateurs. Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du centre de loisirs qui nous accueille (lieu public) et mon enfant devra sortir pour pouvoir fumer, toujours accompagné d'un adulte.

Rappel : Il est interdit de vendre des cigarettes à un mineur. En aucun cas mon enfant n'aura l'autorisation de sortir pour acheter des cigarettes.

Fait le ……A…….. SIGNATURE

J'ai pris connaissance des conditions d'autorisation de fumer et suis d'accord pour respecter le cadre qui me sera fixé : OUI ❑ NON ❑

NOM: ……..... Signature du mineur :

PRENOM: ……

Conditions Générales de Ventes

1/ INSCRIPTION

Toute inscription nécessite l'envoi du dossier** listé ci-après à : LA LIGUE 84 – 5, Rue Adrien Marcel – CS 40163 – 84918 AVIGNON Cedex 9, **au plus tard une semaine avant le début de la formation.**

****DOSSIER D'INSCRIPTION :**

1- ❑ La FICHE D'INSCRIPTION dûment complétée et signée + ❑ PHOTO D'IDENTITE RECENTE,
2- ❑ La FICHE D'AUTORISATIONS dûment complétée et signée,
3- ❑ PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT (la photocopie de la carte d'identité recto/verso doit être faite sur le recto de la copie),
4- ❑ LES CHEQUES DE REGLEMENT
5- ❑ Copie des attestations BAFA BASE + STAGE PRATIQUE ou le diplôme du BAFA si cursus terminé.
6- ❑ Attestation 100m nage libre
7- ❑ Le PSC1 – possibilité de le passer avec l'Ufolep 84 (Myriam Wagner au 06.11.29.32.07)

2/PRIX – PAIEMENT

❍ 1 chèque d'arrhes et de frais de dossier de 165€.

❍ 1 chèque du solde de 325€ ou 276€ si vous avez effectué le BAFA Base à la Ligue 84 (**correspondant à une remise de 10%).*

- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de LA LIGUE 84.
- Le chèque d'arrhes et de frais de dossiers est encaissé à réception du dossier d'inscription. Le chèque du solde au début de la formation.

Aide possible de 200€ de la CNAF + 200€ de la CAF de Vaucluse selon les conditions d'attributions de votre situation.

3/INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il est possible de valider la 3ème partie du BAFA malgré l'invalidation de l'examen du surveillant baignade. Dans ce cas, votre dossier ira au jury BAFA sans la mention surveillant baignade.

Le candidat peut s'inscrire à cette formation même s'il a déjà validé les 3 parties du BAFA précédemment. Le candidat devra aller sur son profil et cliquer sur « nouveau cursus » pour avoir un autre numéro d'inscription qui lui permettra de s'inscrire à la qualification surveillant baignade. Après validation de l'examen et le passage au jury BAFA, le candidat recevra un nouveau document de la SDJES validant le surveillant baignade.

4/ANNULATION DE LA FORMATION

Du fait du stagiaire :

- Les arrhes et frais de dossier seront retenues dans tous les cas, sauf si la candidature est annulée 3 semaines calendaire avant le début de la formation ***OU*** jusqu'à la veille de la formation en cas de force majeure, accident ou hospitalisation, sous réserve qu'un justificatif nous soit transmis, certificat médical par exemple.

- Toute formation commencée est due en totalité. En cas de force majeure, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint), seuls les jours effectués seront retenus.

Du fait de La Ligue 84 : La Ligue 84 se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à 10 jours avant la date prévue de son déroulement. La Ligue 84 informera le stagiaire. Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire à raison d'une annulation de La Ligue 84. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques seront renvoyés au stagiaire.

J'accepte les conditions générales de vente de La Ligue 84

Signature du stagiaire *Et des parents si stagiaire mineur.*